# Dispositif "ouvrir l’école aux parents pour la réussite des enfants"

12 mars 2020

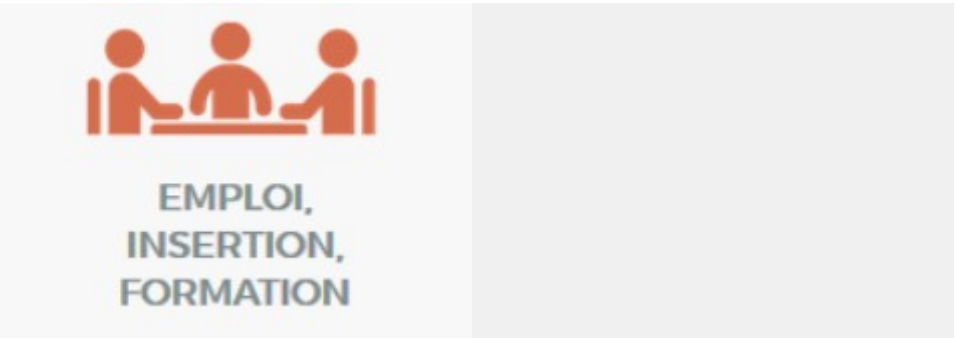


Dans le dispositif « Ouvrir l’école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE), les parents d’élèves sont destinataires de cours de langue française, conçus par les formateurs dans la perspective de les aider à comprendre notre système scolaire et notamment les implicites qui traversent le « métier de parents d’élèves » en France. Le dispositif a pour objectif principal de permettre à des parents d’élèves étrangers ou immigrés d’accompagner efficacement la scolarité de leurs enfants.
Il ne se substitue pas à l’offre linguistique existante mais la renforce et la complète d’apports spécifiques sur le monde scolaire, les valeurs qui le traversent dont la compréhension conditionne en partie la réussite des élèves.
Il est le lieu d’échanges réguliers, répondant, en temps réel, aux questions qui émergent en lien avec le déroulement de l’année scolaire.

**Objectifs**

Renforcer la maîtrise de la langue française
Permettre aux parents d’élèves de mieux comprendre le système scolaire et d’accompagner la scolarité de leurs enfants
Améliorer la connaissance de la société française
Ces objectifs se déclinent sur tous les cycles :

- pour les parents d’élèves scolarisés en maternelle : on y présentera, par exemple, le déroulement de la journée en petite section ou encore la future entrée au CP,
- pour les parents d’élèves scolarisés en élémentaire : un retour sur les livrets d’évaluation ou des explications concernant la préparation de la classe de nature, les dossiers d’entrée en 6ème ...

- pour les parents d’élèves scolarisés au collège : l’usage du carnet de correspondance, le rôle des différents interlocuteurs de la vie scolaire ou, pour les parents d’élèves de troisième, des apports sur l’orientation ...

**Lieux et horaires**

Ils ont lieu dans les établissements scolaires.
Chaque site propose aux parents 120 heures de formation par an réparties sur 2 fois 2h par semaine.
Dans le 18ème :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 18 | Ecole Budin – 5 rue Pierre Budin<br>Collège Clémenceau – 43 rue des Poissonniers | Marcadet Poissonniers | Elif Aygun<br>Corine Robin | mardi de 15h30 à 17h30<br>vendredi de 15h30 à 17h30 |
| | Ecole Pajol – 11 rue Pajol | La Chapelle | Bénédicte Dubois | lundi de 13h30 à 15h30<br>jeudi de 8h45 à 10h45 |
| | Ecole Marx Dormoy – 53 bis rue Marx Dormoy | Marx Dormoy | Liesel Schiffer | mardi de 8h30 à 10h30<br>jeudi de 8h30 à 10h30 |
| | Ecole Belliard – 129 rue Belliard | Porte de St Ouen | Claudette Dupraz | mardi de 9h30 à 11h30<br>jeudi de 9h30 à 11h30 |
| | Ecole Françoise Dorléac<br>2 place Françoise Dorléac | Porte de Clignancourt | Evelyne Esnoux<br>Alix Guetta | lundi de 14h00 à 16h00<br>jeudi de 14h00 à 16h00 |
| | Ecole Hermel – 20 rue Hermel | Jules Joffrin | Irène Munch<br>Aude Bourumeau | mardi de 15h00 à 17h00<br>vendredi de 15h00 à 17h00 |

**Modalités de participation des parents d’élèves**

Les cours sont gratuits.
Les parents peuvent bénéficier d’une session du diplôme initial de langue française (DILF) et/ou du diplôme d’étude de langue française (DELF) organisées à leur intention.


- Emplacement :

Votre recherche Accueil > Thèmes > Emploi, insertion, formation >

- Adresse de cet article : https://www.gouttedor-et-vous.org/Dispositif-ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants